Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 41 (1961)
Heft: 4

Artikel: L'aide de la Suisse aux pays sous-développés
Autor: Favrod, Charles-Henri
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887632

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'aide de la Suisse aux pays sous-développés

par Charles-Henri Favrod
Journaliste à la Gazette de Lausanne

Où que j'aie passé, dans les sables de l'Hadramaout, la forêt du Gabon, la plaine du Gange, la montagne d'Éthiopie, déclinant mon identité au gré des itinéraires les plus aventureux, j'ai toujours obtenu cette réponse mimée : — *Suisse? Tu es de Suisse?* et mon interlocuteur montrait aussitôt son poignet gauche, toujours privé de montre, ce ferment dynamique de transformation qu'est la conscience du temps.

La Suisse jouit dans le Tiers-Monde d'un préjugé favorable, peu suspecte de vouloir maintenir des privilèges. Elle campe un symbole à la fois de la farouche volonté d'indépendance et de la méticuleuse efficacité technique. A l'heure de la décolonisation, elle eût pu marquer des points et jouer un rôle non négligeable. Fascinés par sa réussite politique et financière, les nouveaux États d'Afrique et d'Asie en attendaient beaucoup sur le plan de la coopération. Jaloux de leur jeune autonomie, soucieux d'élaborer de nouvelles structures, ils voyaient en elle un guide et un garant.

Or, la Suisse les a souvent déçus. La plupart des projets d'assistance n'ont pas été retenus. Les services officiels compétents en sont encore à chercher une doctrine et une méthode, en dépit des innombrables études sur le sujet. Les milieux libéraux s'émeuvent dès qu'on leur parle de la nécessité d'une aide planifiée.

Capitaux publics et capitaux privés

L'assistance technique de la Confédération est gérée par un service spécial du département politique, dirigé par un ministre. Son but est de ne pas disperser les efforts, mais les moyens lui manquent pour une véritable action d'envergure.

L'aide suisse officielle aux pays sous-développés a été très modeste jusqu'ici : un franc par citoyen et par an. Les Chambres ont accepté, en 1960, une contribution annuelle de cinq millions de francs. De 1950 à 1959, la moyenne a été d'un peu plus d'un million de francs, sans compter les versements à certaines organisations internationales : vingt-cinq millions pour l'O.M.S., l'U.N.I.C.E.F., l'U.N.E.S.C.O. et la F.A.O. Il y a eu aussi, dans le cadre de l'O.E.C.E., l'aide à la Turquie, la Grèce et l'Espagne : vingt-huit millions de francs.

Porteurs Sherpa au Népal

Les dépenses faites par les Nations Unies dans notre pays, en ce qui concerne surtout l'achat de matériel, d'instruments et de livres, ont représenté plus du double des contributions suisses, depuis 1957 en tout cas.

Les missions chrétiennes ont été les premières à apporter l'aide technique dans les pays neufs, bien avant que l'on parlât de leur indépendance. Elles continuent d'ailleurs leur effort, créant des centres sociaux, des écoles professionnelles et artisanales, des dispensaires et des hôpitaux.

Quelques sigles deviennent déjà familiers sur le plan des organismes d'utilité publique : l'E.P.E.R., Entraide protestante, Caritas, Union catholique de charité, O.S.E.O., Œuvre suisse d'Entraide ouvrière. Sans oublier la Fondation Pro Helvetia, ni l'Aide suisse à l'étranger qu'il ne faut pas confondre avec l'Aide suisse aux régions extra-européennes, A.S.R.E. ou S.H.A.G. en allemand. Cette dernière se consacre exclusivement à l'aide technique et son travail est particulièrement remarquable depuis sa fondation, en 1955.

Fromagerie népalaise

Sur le plan privé, les entreprises industrielles et commerciales sont à l'origine de la Fondation d'assistance, qui travaille surtout à la formation professionnelle et à la préparation des cadres. Le conseil de fondation comprend des représentants des grandes sociétés, des associations syndicales et paysannes; il est appuyé par le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. Le budget annuel n'est pour l'instant que d'un million de francs. Première réalisation : un centre de formation professionnelle pour la mécanique fine et la technique des instruments, en Inde. Il faut signaler enfin l'effort de l'industrie chimique de Bâle, à l'origine de l'Institut des Tropiques, qui a formé et formera des infirmiers et du personnel de laboratoire. Et l'établissement en cours, à Genève, d'un centre d'études pour futurs cadres africains.

La multiplicité des œuvres et des actions rend indispensable une certaine coordination, ce qui ne signifie pas que l'État doive la planifier. Certains ont suggéré que la Confédération se concentre davantage sur l'aide multilatérale, dans le cadre des campagnes des Nations Unies, et

Silo de maïs à la ferme modèle de Jiri (Népal)

L'A.S.R.E. compte plusieurs milliers de souscripteurs, bénéficie de l'appui de l'église protestante et du soutien financier de la Confédération dans le cadre de l'aide bilatérale. Son action a commencé au Népal où les résultats sont déjà spectaculaires en économie laitière, avec un centre agricole, une ferme modèle, une fromagerie, des ateliers mécaniques. De même en Tunisie, en Libye, en Nigéria. L'A.S.R.E. mène en Suisse la campagne *une poignée de riz*, qui a le grand mérite de frapper l'opinion dans un pays où, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, personne ne s'émeut d'une publicité vantant un produit qui permet de *maigrir sans jamais avoir faim !*

Une autre excellente initiative est à saluer : celle de l'Union suisse des coopératives de consommation, en faveur du Dahomey. Le procédé de financement en est très simple : une centième partie de la ristourne consentie aux consommateurs est consacrée à l'aide, et l'Union achète le plus possible de produits dahoméens pour les mettre en vente en Suisse.

laisse aux organismes privés l'aide bilatérale. C'est d'ailleurs déjà presque le cas puisque seul un cinquième des crédits officiels est consacré à cette aide directe. Pour des raisons politiques, a-t-on fait remarquer à Berne, il est utile que la Suisse en tant qu'État s'occupe de certains pays en particulier, singulièrement ceux qui sont de gros clients pour notre économie et auxquels nous achetons peu : l'aide technique permet ainsi d'équilibrer mieux la balance commerciale.

La garantie de l'État aux crédits et aux investissements dans les pays neufs constitue un solide encouragement. La Confédération pratique une politique de *garantie des risques aux exportations*, 60 % de la valeur exportée contre paiement d'une prime. Ses engagements annuels sont à cet égard de deux cent millions de francs environ. Les charges réelles dues aux pertes sont nulles puisqu'elles sont en fait couvertes par les primes. Il y a enfin les prêts et les émissions d'emprunts sur le marché suisse. De 1950 à 1961, il a été octroyé aux pays sous-développés des crédits bancaires pour un montant de trois cents millions. L'exportation de capitaux privés, en onze ans, sous forme d'emprunts ou de crédits, a atteint près d'un milliard de francs.

La devise, les devises

Les experts assurent que l'Occident pourrait aisément consacrer au Tiers-Monde 1 % de son revenu national annuel. On en estime le montant annuel à plus de cinq cents milliards de dollars. La contribution devrait donc être d'au moins cinq milliards de dollars; et, en ce qui concerne notre seul pays, de deux cent quatre-vingts millions de francs suisses. Nous sommes évidemment très loin de compte, en dépit de tentatives louables. La modicité des sommes allouées a permis néanmoins des résultats encourageants. C'est dire que les responsables de cette aide, sur le terrain, ont été ingénieux, enthousiastes, et qu'ils n'ont pas épargné leur peine. L'observation prouve en effet que la surabondance des crédits ne suffit pas à promouvoir une aide technique efficace. Néanmoins, la Suisse peut faire beaucoup plus qu'elle n'a fait. Les autorités fédérales et cantonales ont le devoir d'alerter l'opinion et singulièrement les milieux économiques et financiers. Le désir de servir en pays déshérité, qui habite de nombreux

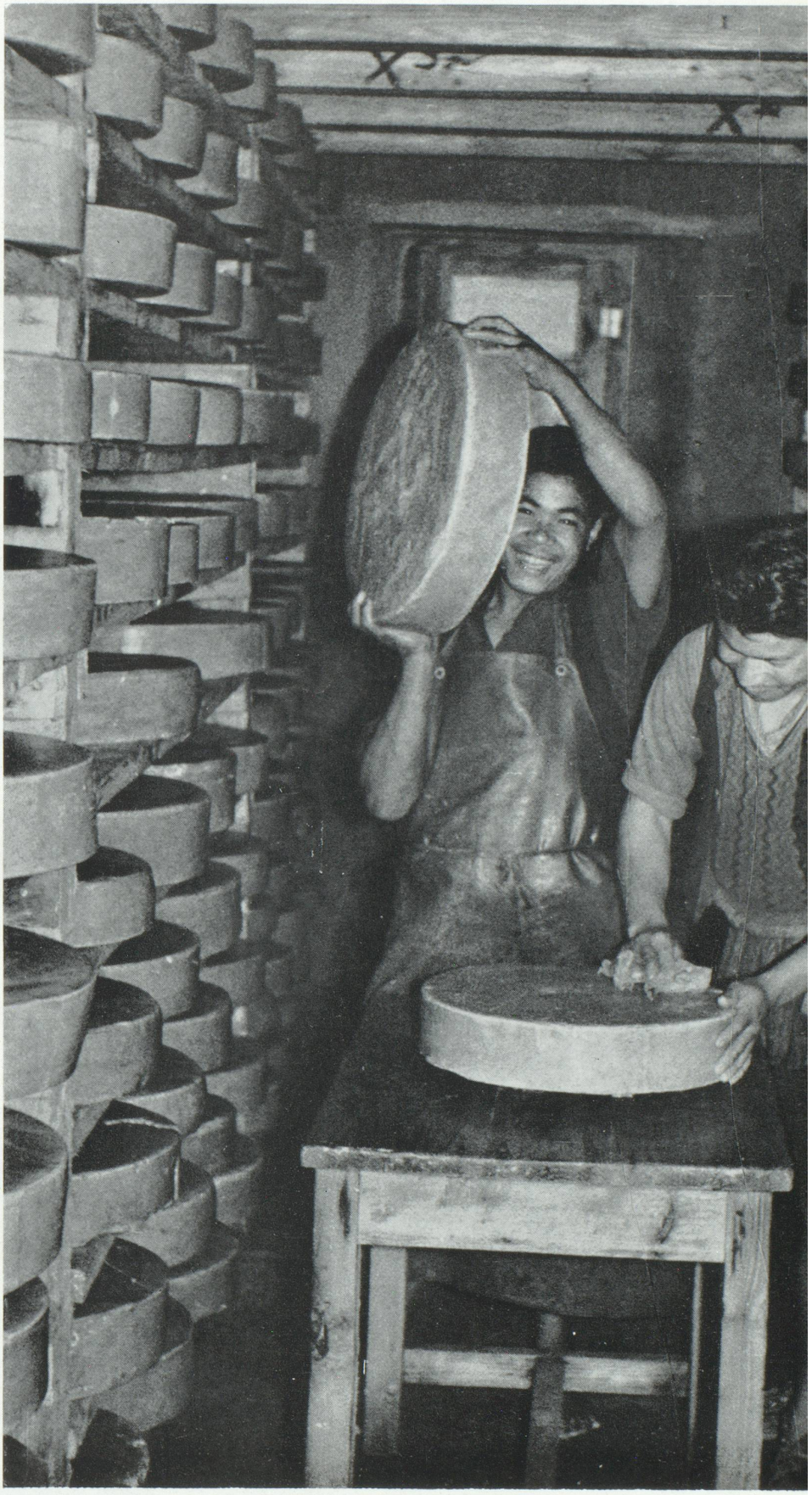

Cave à fromage de la fromagerie modèle de Thodung (Népal)

Apprenti du village d'enfants à Hafouz (Photos ASRE)

jeunes Suisses, ne doit pas être combattu, mais suscité, encouragé, encadré. Les bons sentiments ne suffisent pas. Cependant il n'y a pas solidarité sans volonté des hommes de coopérer. Les efforts et les moyens coordonnés, l'énergie et l'aptitude des uns, l'argent et les machines des autres peuvent permettre à la Suisse de mériter mieux la réputation flatteuse qu'on lui a faite.

Quand on évoque les innombrables problèmes du Tiers-Monde, il faut se souvenir de leurs caractères spécifiques. Il ne s'agit donc pas d'exalter la libre entreprise, mais d'affirmer que seuls la compétence et le sens des responsabilités individuelles animeront le cadre collectif des jeunes pays et leur donneront vie. Les responsables de l'aide doivent offrir à l'ensemble du peuple des buts simples et entraînant son adhésion. Le redressement économique ne sera pas atteint seulement par l'exemple de fermes-pilotes ou d'usines-témoins, mais par l'encadrement d'une population rurale et industrielle, qui répondra à l'appel de ses dirigeants et participera vraiment, dans la mesure de ses responsabilités, à l'œuvre commune. Il ne suffit pas de former des techniciens. Encore doivent-ils acquérir l'esprit d'entreprise et le don de le communiquer autour d'eux. Sans le calcul et le goût du risque, le développement naturel des pays en retard ne se fera pas. Ni l'argent, ni les machines ne relâcheront les freins sociaux, ne stimuleront la coutume immobile.

On a tort de sous-estimer les résultats qui peuvent être obtenus par les efforts locaux. Au grand registre des idées reçues, on considère que le développement n'est que dépense de capitaux pour obtenir un certain rendement. Alors que, surtout dans la première phase, c'est une mutation sociale et humaine, un changement de l'attitude des masses. Cette volonté doit être encadrée et soutenue. Les économistes pensent que la qualification des hommes dépasse de loin les investissements, et même qu'elle commande ceux-ci en quelque sorte ou les favorise. Tous les pays en gros progrès ont une proportion suffisante de responsables qualifiés pris dans l'engrenage industriel du développement continu. Il n'y a pas si longtemps que la Suisse trouvait son salut économique dans l'émigration. Avant d'énumérer ses prestigieux prix Nobel et d'exalter l'honneur du service étranger, elle s'imaginait devoir toujours fournir des domestiques et des soldats à l'Europe entière. La transformation des cantons riches est à méditer : elle peut servir d'exemple à ceux que nous devons aider, et nous faire souvenir de notre devise nationale, à l'échelle du monde cette fois : « Un pour tous, tous pour un». Charles-Henri FAVROD.

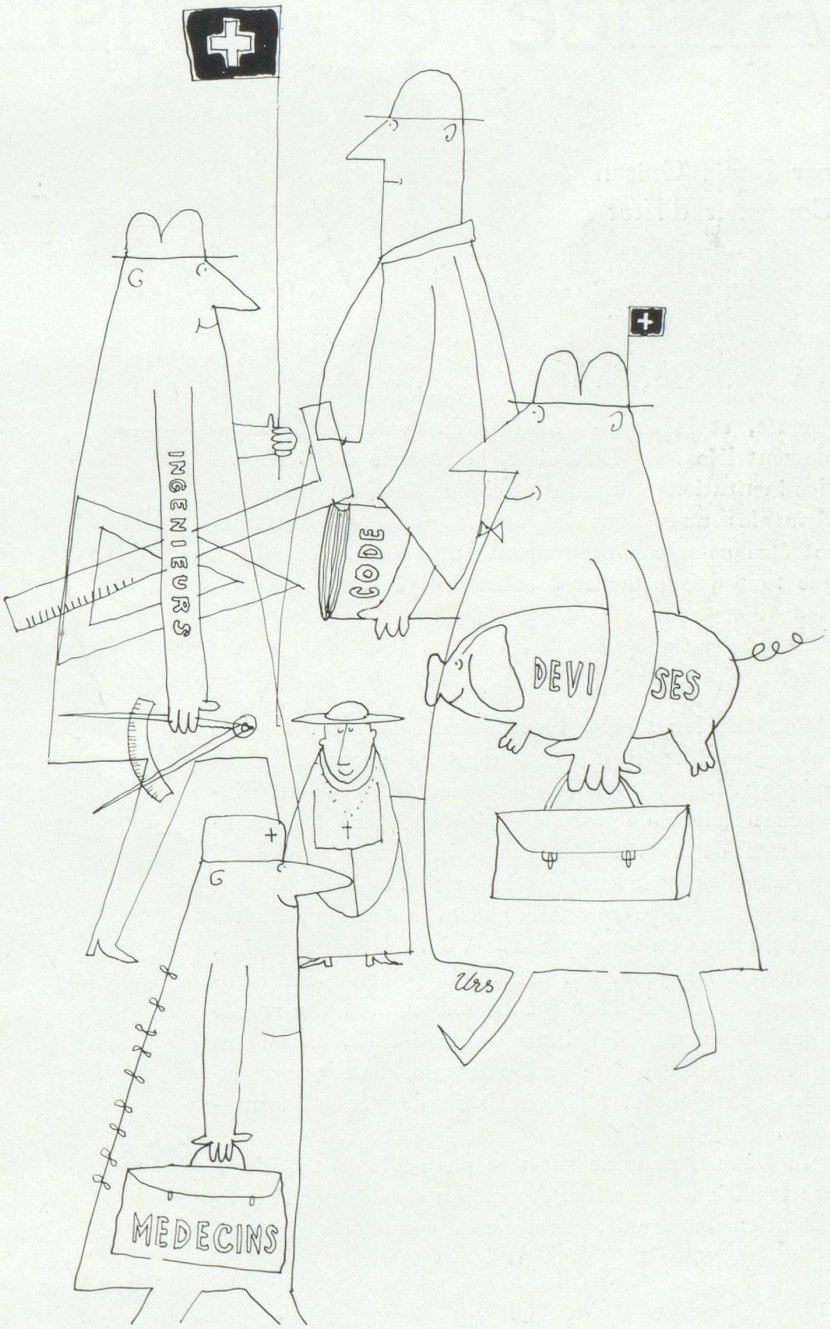

Ci-contre : *Travaux de labourage en Lybye*
Apprentis collaborant à la construction de leur centre de formation professionnelle à Hafouz (Tunisie)